

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- Reclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

M22- 0007104

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

149643

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 8390 Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : SOLEIMANI FAMA

Date de naissance : 1952

Adresse : AV MEKNAS RESD PALOMA BLANCA BLOC 3

ETG 6 N° 62 TETOUMAN

Tél. : 0662259460 Total des frais engagés : 729,00 Dhs. Dhs

Cadre réservé au Médecin

Dr. Abdennour El Fakali  
Dermatologue  
Resid Yasmine 01 n° 3 Rue Allal El Fassi,  
Wilaya Tetouan  
Tel: 05 39 71 28 70

Cachet du médecin :

Date de consultation : 11.11.2022

Nom et prénom du malade : SOLEIMANI PALOMA Age : 1952

Lien de parenté :  Lui-même  Conjoint  Enfant

Nature de la maladie : Rétinite Séreine

Affection longue durée ou chronique :  ALD  ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : MARRAKESH Le : 11/11/22

Signature de l'adhérent(e) :



### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
11/11/22	S	1	300,00	Dr. Abdennour El Bakari Dermatologue Resid. Dr. Benjamin A. El Bakari W. 100 T8, Juan Tel: 05 39 71 28 70

### EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
Dr Abdennour El Bakari	11/11/2022	41900

### ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires

### AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

#### Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	COEFFICIENT DES TRAVAUX
				<input type="text"/>
<img alt="Diagram of the dental arch with numbered teeth				

# Dr Abdennour EL BAKALI

Ancien spécialiste au C.H.U de Rabat

Ancien Médecin des hopitaux  
de Strasbourg - France



# الدكتور عبد النور البقالي

طبيب اختصاصي سابق بالمركز الاستشفائي

الجامعي ابن سينا - الرباط

طبيب سابق بمستشفيات

ستراسبورغ بفرنسا

أمراض الجلد والشعر

الجراحة الجلدية

طب التجميل

الليزر

- Dermatologie
- Médecine Esthétique
- Chirurgie de peau
- Lasers

Tétouan Le .....

11.11.2022

تطوان في

**Mme SOLEMANI Fama**

11. Boulevard Mohamed V  
Tel : 05 39 96 22 07 Fax : 05 39 96 19 82

**CAPWHITE HQ ( CAPIDERMA )**

1 application le soir, pendant 2 mois. ( sur les tâches )

**SENSIMED AVENE UVB-UVA**

faire 1 application toutes les 2 heures si exposition solaire



31900

3

11000 3 - Aderma Dermalibit

429.00

4

Dr. Abdennour El Bakali  
Dermatologist  
Resid Yasmin 82, Rue  
Wilaya Tétouan  
Tél: 05 39 21 28 70

PHARMACIE DU NORD  
Dr MEDOUAR Abdellatif  
Boulevard Mohamed V - Tétouan  
Tel : 05 39 96 22 07 Fax : 05 39 96 19 82

05 39 71 28 70

ج. علال الفاسي الولادي، تطوان



Barcode is subjected to rigorous checks  
and pharmaceuticals, and each product  
is systematically traced and tested by doctors

All our laboratories, products are

11.11.2022

Mme SOLEMANI Fama

**TARAXET CP 25 MG**

1 comprime par jour, pendant 3 jours. puis 2 cp le jour J.